

Résultats du 1^{er} semestre 2018 du Crédit Foncier

I. ACTIVITE COMMERCIALE

Le 1^{er} août 2018, le Conseil d'administration du Crédit Foncier s'est réuni, sous la présidence de Laurent Mignon, pour arrêter les comptes du 1^{er} semestre 2018.

Depuis le début de l'année 2018, le marché du crédit immobilier aux clients Particuliers enregistre une baisse ⁽¹⁾ de l'ordre de 13 %, partiellement compensée par une légère hausse des prix de l'immobilier et des montants moyens par dossier. Les taux des prêts du secteur concurrentiel (hors assurance et coût des sûretés) demeurent bas et la concurrence entre les établissements de crédit reste vive. Cependant, et malgré un contexte de taux bas persistant, le volume de remboursements anticipés a fortement diminué depuis le dernier trimestre 2017.

Dans cet environnement, la production totale de crédits du groupe Crédit Foncier, au cours du 1^{er} semestre 2018, s'élève à 4,7 Md€, dont 3,4 Md€ pour le financement immobilier des clients Particuliers en baisse de 15 % par rapport au 1^{er} semestre 2017, en ligne avec le marché. Les conditions de marges restent comparables à celles du 1^{er} semestre 2017. Le volume de production de prêts réglementés représente 50 % de la production totale (hors rachats) en dépit du repli des dispositifs d'aides étatiques.

L'activité de financement des professionnels de l'immobilier et des équipements publics est, quant à elle, en hausse de plus de 5 % en volume par rapport au 1^{er} semestre 2017, et atteint 1,3 Md€.

Au cours du 1^{er} semestre 2018, le groupe Crédit Foncier a assuré son refinancement par l'émission de 4,2 Md€ d'obligations foncières sous la signature de sa filiale AAA, la Compagnie de Financement Foncier. Ces émissions, réalisées sous formats privé et public dans de très bonnes conditions, comprennent notamment trois *benchmarks* : une émission de 1,0 Md€ à 10 ans en janvier, une émission de 1,5 Md€ à 5 ans en avril, et une émission de 1,25 Md€ à 8 ans en mai. Au 30 juin 2018, l'encours d'obligations foncières de la Compagnie de Financement Foncier s'élève à 62,7 Md€ (y compris les dettes rattachées).

Le bilan consolidé du Crédit Foncier au 30 juin 2018 s'élève à 112 Md€, en baisse de 2 Md€ par rapport au 31 décembre 2017.

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (IFRS)

En millions d'euros	30/06/2018	30/06/2017(*)	Variations
Produit net bancaire (PNB)	309	366	- 15,6 %
Frais de gestion	- 246	- 273	- 9,9 %
Résultat brut d'exploitation (RBE)	63	93	- 32,3 %
Coût du risque	- 31	- 56	- 44,6 %
Résultat d'exploitation	32	37	- 13,5 %
Résultat avant impôt (RAI)	31	40	- 22,5 %
Résultat net part du groupe	16	18	- 11,1 %

(*) Pro forma incluant le reclassement des frais de contentieux des frais de gestion vers le coût du risque.

Le produit net bancaire atteint 309 M€, en retrait de 15,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2017 et demeure marqué par les niveaux significatifs des remboursements anticipés et des renégociations de prêts observés sur les exercices précédents.

Le montant des frais de gestion s'élève à 246 M€, soit une baisse de 9,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2017. La baisse régulière des frais généraux s'est ainsi poursuivie et illustre les efforts permanents du Crédit Foncier depuis 2011 dans la maîtrise de ses coûts.

⁽¹⁾ L'observatoire Crédit Logement, 2^{ème} trimestre 2018.

Le coût du risque ressort à 31 M€, en amélioration de 25 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2017 et confirme sa bonne orientation.

Le résultat net part du groupe s'établit à 16 M€, contre 18 M€ au 1^{er} semestre 2017.

III. INFORMATIONS PRUDENTIELLES

Au 30 juin 2018, les fonds propres totaux du Crédit Foncier s'élèvent à 3 748 M€ dont 3 188 M€ de fonds propres de base « durs » CET 1 et 3 738 M€ de fonds propres de base Tier 1.

Le Crédit Foncier affiche ainsi à la fin du 1^{er} semestre 2018 un ratio de solvabilité satisfaisant :

	30/06/2018 ⁽²⁾	31/12/17 ⁽²⁾
Ratio CET 1	10,5 %	10,3 %
Ratio Tier 1	12,3 %	12,6 %
Ratio de solvabilité global	12,3 %	12,6 %

Le groupe Crédit Foncier a maintenu la gestion prudente de sa liquidité au 1^{er} semestre 2018 avec un ratio de liquidité court terme (LCR) ⁽³⁾ supérieur à 110 % au 30 juin 2018.

IV. PROJET D'INTEGRATION DES ACTIVITES DU CREDIT FONCIER

Le 26 juin 2018, le Crédit Foncier et le Groupe BPCE ont annoncé un projet d'intégration des activités et des compétences du Crédit Foncier dans les entités du Groupe BPCE. Ce projet est soumis à l'information-consultation des instances représentatives du personnel du Crédit Foncier et des entités du groupe concernées et à approbation par les organes sociaux compétents.

Sauf mention contraire, les données financières du présent communiqué de presse sont à ce jour estimées et issues des états financiers consolidés du groupe Crédit Foncier. Ces derniers comprennent les comptes consolidés et les notes explicatives liées, établis conformément aux normes IFRS et aux normes BPCE applicables.

En date de publication du présent communiqué, les procédures d'audit menées par les Commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels sont en cours.

L'information réglementée est disponible sur le site Internet : www.creditfoncier.com dans la rubrique « Finance/Information réglementée » et est publiée en application des dispositions de l'article L. 451-1-2 du Code Monétaire et Financier et des articles 222-1 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Contacts Presse

Nicolas Pécourt
Directeur de la Communication et RSE
T : 01 57 44 81 07
nicolas.pecourt@creditfoncier.fr

Kayoum Seraly
Responsable Information et Relations Presse
T : 01 57 44 78 34
kayoum.seraly@creditfoncier.fr

⁽²⁾ Les fonds propres et ratios prudentiels sont calculés en méthode standard conformément à la réglementation CRR/CRD IV.

⁽³⁾ Périmètre Crédit Foncier et Socfim, hors Compagnie de Financement Foncier (société de crédit foncier du groupe). Le ratio LCR de la Compagnie de Financement Foncier est également supérieur à 110 %.